

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### BOIS ENERGIE : UN PLAN D'APPROVISIONNEMENT TERRITORIAL PORTE POUR LA PREMIERE FOIS SUR LE BOIS D'OEUVRE DANS LE PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS, DES ECRINS AU QUEYRAS (05)



*Le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras (05) a porté une démarche de Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT). Les résultats ont été présentés le 24 juin dernier à Aiguilles (05) devant une trentaine de participants, élus et autres acteurs du territoire.*

*Ce PAT porte sur le bois-énergie mais également sur le bois d'œuvre, ce qui constitue une première au niveau national. Il concerne sur 38 communes et 72 000 hectares.*

Le Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) est un outil des Communes forestières construit par l'ensemble des acteurs de la filière. Il permet aux élus d'organiser

localement l'approvisionnement des chaufferies et nouvellement de structurer la filière bois d'œuvre. Mené à l'échelle d'un territoire organisé, il est évolutif et actualisable. L'objectif est de construire, optimiser, et sécuriser les filières d'approvisionnement. Le PAT donne au territoire les clés pour construire des actions opérationnelles : Contrat d'approvisionnement, équipements de stockage intercommunaux, desserte forestière, accompagnement, ...

Le choix de cet outil n'est pas dû au hasard : le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique forestière active et volontariste. Le Plan d'Approvisionnement Territorial, la Charte Forestière de Territoire, le schéma forestier multifonctionnel ou encore l'étude de faisabilité économique sur la labellisation technologique du bois représentent autant d'outils que le territoire a décidé de mettre en œuvre pour construire et structurer une filière bois sur le territoire.

Le Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays du grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras indique, pour le bois énergie, une sous consommation du potentiel sur le territoire, puisqu'environ 28 000 tonnes annuelles ne sont pas valorisées. Concernant le bois d'œuvre, la ressource forestière accessible représente 27% de la ressource forestière maximale utilisable. 18 900 m<sup>3</sup> sont actuellement accessibles pour le bois d'œuvre, si l'on tient compte des contraintes topographiques du territoire, de desserte, de la qualité des peuplements ... La ressource potentielle maximale sans tenir compte des contraintes est de 68 500 m<sup>3</sup>.

*Contacts :*

**Pays du Grand Briançonnais**

19 av. Beauregard / 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE

info@paysgrandbrianconnais.fr

Tél.: 04 92 53 98 61